

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

PROJET

ASSEMBLEE GENERALE DU 23.06.2015 RAPPORT MORAL/activités 2014

1) La poursuite des actions d'influence en faveur du projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin »

Le projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin » a été inscrit en mai 2013 dans le cœur du Réseau Trans Européen Transport (RTE T) et l'Europe souhaite à ce titre voir ce projet réalisé à l'horizon 2030 ; position partagée et exprimée par notre association en diverses circonstances ces derniers mois.

Ce projet fluvial constitue également un maillon-clé du corridor multimodal transeuropéen n° 9 reliant la Mer du Nord à la Méditerranée. Ce corridor fait l'objet d'études de potentiel de trafics et de faisabilité de mise en service de chaînes logistiques articulées autour du fluvial et de ferroviaire. VNF en assure le pilotage et a proposé au Consortium une fonction de partenaire de cette opération. Toutefois, VNF a arbitrairement exclu du champ d'études de ce corridor l'option fluviale « Saône-Moselle, Saône-Rhin », sous prétexte que cette dernière s'inscrivait sur le long terme, au-delà de 2050, alors que l'étude cible l'horizon 2030.

Or cet horizon de 2030 correspond à la vision calendaire de l'Europe (2030), qui finance tout de même 50 % des 800 000 €, coût de l'étude. On aurait donc pu concevoir logique et naturel que l'étude intégrât dans ses différents chapitres une analyse prospective de l'impact d'une réalisation de l'infrastructure fluviale Saône-Moselle, Saône-Rhin sur le fonctionnement de ce corridor.

Le Consortium a développé cette argumentation lors des différents ateliers auxquels il put participer, au titre de son partenariat avec VNF dans le cadre de cette étude. Il a actionné divers leviers d'influence pour infléchir cette orientation d'exclusion de l'option fluviale qui conduira à la production d'une étude au final tronquée.

Nous avons notamment sensibilisé la Commission européenne au cours de d'entretiens directs menées à Bruxelles, en octobre 2014, avec plusieurs acteurs européens du fluvial : la DG Move de la Commission européenne, l'Union Européenne des CCI, la Fédération européenne des ports intérieurs, l'association Inland Navigation. Lors de ces entretiens, nous avons pu constater la grande popularité du mode fluvial et notamment du projet « Saône-Rhin » dans les sphères européennes à Bruxelles. Toutefois, nous avons été sensibilisé une nouvelle fois au fait que la décision incombe en la matière à l'Etat territorialement concerné, donc la France, et que l'Union Européenne ne pouvait qu'inciter une réalisation du projet par l'

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

affichage d'une volonté politique, et par l'octroi des subventions qui peuvent atteindre 50 % du montant des études et 40 % du montant de l'investissement.

Aujourd'hui la prise en compte du projet fluvial SMSR dans l'étude corridor n'est pas avérée. Par ailleurs, la présentation des études d'impact socio-économique et techniques réalisées par VNF à partir de 2011 dans la perspective du débat public Saône-Moselle, Saône-Rhin n'a pas été réalisée. Ce débat public avait été annoncé pour 2013, avant d'être ajourné corrélativement aux conclusions de la commission « mobilité 21 » qui, rappelons-le, validait bien en 2013 l'opportunité d'une liaison Saône-Moselle, Saône-Rhin, mais repoussait son échéance de réalisation au-delà de 2050. Mais nous ne lâchons pas prise pour autant.

Le Consortium pour autant poursuivra son action d'influence, de sensibilisation, en vue d'aboutir lors de la revoyure des conclusions de ce rapport de la commission « mobilité 21 » en 2017, demain donc à l'échelle d'un tel projet, à une révision de la position du Gouvernement à l'égard du projet Saône-Moselle, Saône-Rhin. Celle-ci devrait également être favorisée par un éventuel nouveau contexte, tant économique que politique, ainsi que par le lancement effectif du projet fluvial Seine-Escaut, dont le caractère désormais prioritaire est également soutenu par notre association.

2) La valorisation des atouts du transport fluvial

Au-delà de la promotion très spécifique et très ciblée de la liaison Rhin Supérieur Méditerranée, l'action du Consortium s'inscrit, conformément à ses statuts, en faveur de la promotion de la voie d'eau, sous toutes ses facettes, et à cet égard tout particulièrement du transport fluvial. La valorisation de ses atouts, l'enjeu d'un meilleur ré-équilibrage modal, dans l'optique du développement durable, de la réduction des gaz à effets de serre, constituent des points d'ancrages des actions d'influence du Consortium. Ceci notamment pour forger les conditions-cadres propices à des décisions politiques favorables à de nouveaux investissements fluviaux en matière d'infrastructures. Nous réfléchissons à cet égard à l'organisation d'un événement majeur, emblématique, partenarial, qui pourrait opportunément s'inscrire à l'approche des échéances politiques majeures de 2017 et de la revoyure des conclusions du rapport de la commission 21.

3) Activités d'influence et élargissement de la base de l'association

Dans ce contexte de promotion à la fois modale (le transport fluvial) et infrastructurelle (la liaison Saône-Moselle, Saône-Rhin), les deux piliers de notre action, nous avons poursuivi tout au long de ces derniers mois, nos efforts de mobilisation de nouveaux membres et de consolidation et développement de nos réseaux. Ainsi, nous avons pu participer à différentes manifestations, colloques, réunions organisées par les associations ou institutions : « Avenir Transports », et TDIE (Transport, Développement, Intermodalité, Environnement), VNF (assises des chargeurs), les ports du Rhin Supérieur (présentation de l'étude Upper Rhine Corridor), le Port de Marseille, ainsi que Provoideau ; Provoideau, association faitière du lobby fluvial en France et dont nous saluons cette année l'adhésion à notre Consortium. Nous avons également participé au déplacement sur le Rhin des associations Promofluvia et Alliance des Rhodaniens, ainsi qu'à une étape à Diguoin organisée par ces associations dans le cadre d'un voyage de découverte des canaux à petit gabarit français, ce qui nous a permis des échanges constructifs avec divers interlocuteurs locaux et de développer nos actions de réseautage. Divers rendez-vous avec plusieurs collectivités ont été également

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

honorées, notamment par la Présidente-déléguée, et devraient nous permettre d'aboutir dans les prochains mois élargir la base de notre association grâce à de nouvelles adhésions.

Dans ce contexte, nous accordons également une attention toute particulière à renforcer nos relations partenariales avec d'autres associations développant des objectifs convergents dans le secteur fluvial ? Nous avons par exemple rencontré l'association Promofluvia, basée à Lyon, lors d'un Bureau commun au Port de Pagny, et répondu positivement à l'invitation de l'association Seine-Moselle-Rhône d'intégrer leur conseil d'administration.

Toutes ces actions ont été menées par différents membres de notre Bureau dont j'assure la coordination et qui se réunit très régulièrement. Nous sommes en effet particulièrement attachés à ce fonctionnement collégial de notre association, sous le contrôle bien sûr de notre Président, Philippe Richert.

4) **Modernisation du site internet**

Une association d'influence telle que le Consortium ne peut se permettre de ne pas être présente sur la toile, en développant un site internet, mais doit également être attentive à une réactualisation constante de ce site, tant au niveau du fonds que du design. Sous le pilotage de Jean-Michel Zorn, un important effort a été réalisé en ce sens début 2014 et une nouvelle mouture du site a été mis en ligne en juin 2014. Il a connu, et nous pouvons nous en féliciter, une progression très nette de sa fréquentation depuis lors, grâce également à une stratégie de promotion offensive. Vous recevez ainsi régulièrement un message mel vous sensibilisant aux nouveautés du site et vous invitant à surfer sur le site pour les découvrir.

L'adresse : <http://www.voies-navigables.org/>

Il est complété, rappelons-le, par un « espace membre » permettant à ceux-ci d'accéder à tous les documents opérationnels, non publics, de l'association.